



# LA CONCERTATION AVEC LA POPULATION

## Les enjeux du SCOT :

L'Agglomération Thionvilloise est au centre d'échanges régionaux et européens qui s'intensifient.

Ils posent plus encore qu'avant la question de l'évolution des territoires, des besoins futurs des habitants, des entreprises et institutions.

En plus des politiques publiques menées aux échelles communautaires et communales, s'interroger et décider pour l'avenir nécessite d'élaborer une stratégie sur ce que nous voulons être à 2030 et des outils de planification urbaine pour mettre en œuvre cette stratégie.

## Les moyens de concertation :

- Une troisième lettre du SCOT concernant le Document d'Orientations et d'Objectifs est disponible dans votre commune, ou Communauté de Communes/Agglomération.
- Une exposition évolutive sur le Document d'Orientations et d'Objectifs qui poursuit celle du diagnostic et du Projet d'Aménagement et Développement Durable.
- La consultation des documents du SCOT au siège de votre Communauté de Communes/Agglomération (aux horaires habituels d'ouverture) et du syndicat mixte du SCOTAT : des registres de consignation sont mis à votre disposition pour recueillir vos éventuelles remarques et propositions.
- Le site internet du SCOT :  
<http://scot-agglo-thionvilloise.proscot.fr/>

Le Président du Syndicat Mixte  
**Patrick WEITEN**